

Bureau de la métropole du 28 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
14 septembre 2018

Conseillers en exercice
37

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

, M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

B 2018-09-294 HABITAT

SIAO 29 - Adhésion à l'Association SIAO 29 (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du Finistère)

La rapporteure, Mme Tifenn QUIGUER
donne lecture du rapport suivant

HABITAT – SIAO 29 - Adhésion à l'Association SIAO 29 (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du Finistère)

EXPOSE DES MOTIFS

Les SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation), placés sous l'autorité des DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale) sont depuis la loi ALUR du 24 mars 2014 les instances de coordination départementales des dispositifs de veille sociale. Ils sont compétents pour toutes les demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion.

Dans le Finistère, le SIAO s'est constitué sous forme associative : SIAO 29 et rassemble une partie des gestionnaires d'hébergement d'urgence et d'insertion.

Le SIAO 29 a pour mission principale de :

- recenser l'ensemble de l'offre disponible en matière d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ou de logements adaptés.

Sur le territoire de Brest métropole, la CASAL (Commission d'Accompagnement Social et d'Accès au Logement) porte depuis plusieurs années déjà une politique volontariste à destination des ménages relevant de certains dispositifs d'insertion (Allocation Logement Temporaire, Pension de Famille).

De fait, il a été convenu, dès juin 2011, de compléter le dispositif CASAL par une commission dédiée à l'offre et à la demande de place en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), avec pour missions de :

- Recenser l'offre disponible en matière d'hébergement d'Insertion (CHRS, ALT, Pension de Famille)
- Traiter équitablement l'ensemble des demandes et assurer l'orientation des personnes après une évaluation sociale et en fonction de leurs situations de détresse
- Favoriser la fluidité et l'accès au logement
- Participer à l'observation sociale.

Brest métropole a donc intérêt à :

- Participer en tant que membre avec voix délibérative à la vie de l'association (informations, orientations, décisions)

- Poursuivre son action conjointe avec le SIAO 29 et les opérateurs locaux tant dans la prise en charge des publics précaires que dans ses relations avec les services de l'Etat (DDCS, Préfecture)
- Affirmer son positionnement de métropole solidaire portant une politique volontariste en matière d'insertion par le logement.

La cotisation est fixée à 100 € par an.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes :

- d'approuver l'adhésion de Brest métropole à l'Association SIAO 29 à partir de l'année 2018
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE-TRANSITION
ENERGETIQUE-MOBILITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE